

Image not found or type unknown



Vente parties communes edd

Par **Fredo121**, le **07/06/2015** à **11:04**

Bonjour à tous et merci pour votre aide,
J'ai demandé à racheter les combles de l'immeuble. Cela est bien à l'ordre du jour. Je n'ai pas encore fait appel au géomètre, je voulais attendre l'accord de l'ag avant de régler des frais. Si j'obtiens l'accord, je demande au géomètre de faire le nouvel état descriptif de division. Puis je passerai ensuite devant le notaire et enfin faire les travaux ou dois-je attendre l'année prochaine pour que soit voté le nouvel état descriptif de division?
Merci beaucoup
Monsieur Frédéric